

Chenôve
en Bourgogne

Ville énergisante

Le mag

Auberge du Clos du Roy



inauguration de l'Auberge du Clos du Roy

septembre 20
octobre 10

VILLE
DE
chenôve

Sommaire

Découvrir ensemble

P 4 - 8

- » Inauguration de l'Auberge du Clos du Roy & Fête de la Pressée
- » Ouverture de la saison culturelle & Mois du film documentaire
- » Journées de la Mémoire
- » Spécial Chenôve dans le magazine "En Bourgogne"



Agir ensemble

P 9

- » Inauguration du jardin partagé & installation d'une ruche pour la biodiversité

Vivre ensemble

P 10 - 20

- » Le parc urbain du Mail
- » Inauguration de la Maison du Projet
- » Démolition du bâtiment Rude - projet palissade - périmètre de sécurité Exercice de désincarcération du 4/11
- » Mise en valeur du "poumon vert" du sud dijonnais par le SIPLASUD
- » Accueil des nouveaux arrivants
- » Réforme des collectivités territoriales & Motion de soutien à l'OPAC de Dijon



Grandir ensemble

P 21

- » Inauguration des extensions des groupes scolaires Bourdenières et Grands Crus

Bouger ensemble

P 22 - 23

- » Inauguration du solarium au Centre nautique
- » Inauguration du terrain de foot en synthétique au stade L. Lagrange



Impulser ensemble

P 24 - 27

- » Portrait de l'Association "Un Livre, une Vie"
- » Inauguration de l'Espace conseil de l'ADIE Bourgogne
- » Inauguration Espace Pierre Kaldor du Secours Populaire
- » Journée contre la mucoviscidose

Avancer ensemble

P 28 - 29

- » Marché Bazin
- » Le 16 novembre, Chenôve passe au "tout numérique"



Agenda

P 30

Tribune libre

P 31



Directeur de publication :
Jean Esmonin

Rédaction :
François Chapuis, Cabinet du Maire
Cécile Martin, Chargée de communication

Photos : Service Communication Ville de Chenôve
Droits de photos réservés

Création et Réalisation : Marie CHARUAU, Responsable service Info-com

Monique SERMIER & Geneviève DAROSEY, Infographistes

Impression : Mercure Chenôve

Distribution : Médiapost

Dépot légal à parution - Numéro tiré à 8500 exemplaires

Jean Esmonin

Maire de Chenôve,
Conseiller général,
Vice-Président du
Grand Dijon



Inauguration de l'Auberge du Clos du Roy, lancement de la nouvelle saison culturelle, inauguration d'extensions de groupes scolaires, démolition prochaine du bâtiment Rude, inauguration de la Maison du Projet, réception d'accueil des nouveaux habitants, inauguration des locaux du Secours Populaire Français, journée contre la mucoviscidose, inauguration de l'espace conseil de l'Adie Bourgogne, mise en valeur du Plateau du sud dijonnais, inauguration du terrain de football en synthétique,... voilà condensés en quelques illustrations concrètes ce qui vous attend au fil des pages de votre revue municipale, **aperçu fidèle de ce que représente l'activité municipale tout au long de l'année, celle d'une "ville en marche"** comme le titrait le cahier spécial entièrement consacré à notre ville au sein du Magazine En Bourgogne d'août-septembre 2010. Promotion touristique, développement économique, mutation urbaine, diversité culturelle, dynamique sportive, vitalité associative, solidarité active, égalité des chances, lutte contre la précarité, engagement pour la biodiversité, émergence d'une centralité, information et concertation,... voici résumés en quelques expressions parlantes ce qui constitue aujourd'hui **toute la richesse, toute l'intensité, du quotidien des élus et des services municipaux au service de l'intérêt général et de la qualité de vie**, conformément aux valeurs républicaines qui nous sont chères.

Et demain ?... **Qu'en sera-t-il de l'initiative locale une fois mise en œuvre cette pseudo réforme des collectivités territoriales, cette opération de recentralisation initiée de manière arbitraire par un Gouvernement qui fuit en permanence ses responsabilités les plus essentielles ?? Que restera t-il des capacités des communes à investir et donc à préparer l'avenir sur de bonnes bases ??** Comment, face aux incertitudes persistantes sur le niveau et la pérennité des dotations d'Etat, bâtir un budget équilibré qui fait la part belle au bien être de ses administrés ?? Quelle réelle autonomie financière pour les élus locaux ??... Autant de questions que se posent un très grand nombre de mes collègues maires, de

Collectivités locales en danger : on est tous concernés !

Chères Chenevelièrès, Chers Cheneveliers,

tous les horizons politiques, confrontés aux mêmes problématiques, au moment où nous sommes entrés dans la **phase, délicate, d'élaboration du Budget 2011** et que **les marges de manœuvre sont minimes**, alors que, dans le même temps, le déficit de la France atteint des sommets vertigineux à plus de 110 milliards d'€uros... **Collectivités et territoires en danger : nous sommes tous concernés !** C'est ce message à la fois simple et fort que j'ai tenu à faire passer lors d'une réunion publique organisée en Mairie le 25 septembre dernier et sur laquelle il m'a semblé important de revenir dans la présente publication (à lire page 20) pour que chacun puisse **bien comprendre les conséquences dramatiques de cette injuste réforme** si elle devait entrer en vigueur.

Qu'en sera-t-il de l'initiative locale une fois mise en œuvre cette pseudo réforme des collectivités territoriales ? Que restera t-il des capacités des communes à investir et donc à préparer l'avenir sur de bonnes bases ??

La décentralisation doit être l'expression d'une **démocratie locale vivante mise au service des citoyens.**

La décentralisation, ce sont les **élus locaux qui la font vivre**, chaque jour, avec responsabilité et conviction, à l'écoute et au plus près de leurs administrés. **C'est avant tout cela que doit défendre une réforme territoriale digne de ce nom, respectueuse des élus et de leurs administrés !**

Pour notre part, forts du travail de prospective budgétaire conduit depuis plusieurs années, en phase avec nos priorités et nos idéaux, **nous continuerons à impulser une politique ambitieuse, innovante et à maintenir la qualité du Service Public** proposée aux Cheneveliers, tout en nous efforçant de **préserver au mieux leur pouvoir d'achat** déjà suffisamment malmené par ailleurs. C'est le sens profond de notre combat résolu pour **faire de Chenôve une ville à part entière où le vivre ensemble est une réalité partagée qui profite à tous.**

Jean Esmonin
Maire de Chenôve



Inauguration de l'Auberge du Clos du Roy... Chenôve en Bourgogne célèbre ses racines

Comme il est de tradition lors du 3^{ème} week-end de septembre, le vieux bourg de Chenôve a revêtu ses habits d'antan à l'occasion de la Fête de la Pressée, avec cette année un évènement majeur : l'inauguration de l'Auberge du Clos du Roy, qui a rassemblé une foule très nombreuse au moment du coupage du ruban tricolore par Jean Esmonin, Maire de Chenôve, Marc Meneau, célèbre chef étoilé de l'Espérance à Saint-Père-sous-Vézelay et Philippe Poillot, belle signature de la gastronomie bourguignonne à qui la Municipalité a demandé d'officier derrière les fourneaux, pour le meilleur de nos papilles...

Après avoir retrouvé son lustre du passé en 2002, la place Anne Laprévotte redécouvre désormais « son » café ancestral, emblématique, dans **une version revisitée au goût du jour**, alliant harmonieusement tradition et modernité, dans son architecture et sa décoration, comme dans la cuisine inventive, gustative et gourmande concoctée par Philippe Poillot, avec le talent et la créativité qui le caractérise depuis plus de 20 ans, lorsqu'il décida de donner libre cours à son savoir faire au Restaurant Le Clos du Roy. Et le pari était alors sacrément osé... Tout comme ce nouveau challenge que la Municipalité a souhaité lui proposer, dans le cadre d'un bail commercial, après avoir pris l'initiative de racheter l'ancien Café de la Place et d'engager un **important programme de réhabilitation sur ce pan du patrimoine local** particulièrement endommagé qui aura nécessité de longs mois d'un chantier considérable et délicat.

Avec sa façade sobre couleur lie de vin, avec son décor authentique et esthétique bien agencé sur 2 niveaux, où il a été pris soin de conserver éléments de charpentes et vieilles pierres apparentes, agrémentés d'outils rappelant le monde viticole, l'Auberge du Clos du Roy bénéficie d'un charme indéniable qui

reflète **les multiples trésors de la cuisine typiquement régionale** que l'on peut y déguster, avec l'envie de s'y attabler confortablement et de prendre le temps de se régaler des plats que préparaient nos aïeux, le tout arrosé d'un verre de Marsannay issu d'une carte des vins entièrement dédiée à cette appellation qui ne cesse de monter en puissance.

Une bien belle manière de **rendre hommage aux riches saveurs du patrimoine culinaire** d'autrefois qui, force est de constater, n'a pas pris une ride !

Par la présence de ce lieu de restauration implanté au cœur de son vieux bourg, la Ville marque ainsi sa volonté de **valoriser son attractivité touristique**, en s'appuyant sur ses atouts à la fois historiques, culturels et gastronomiques, grâce notamment aux restaurateurs et aux viticulteurs locaux, rappelant ainsi que Chenôve est bien **la première étape de la prestigieuse route des Grands Crus** et s'inscrit de ce fait pleinement dans le processus enclenché en vue du classement des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont les retombées profiteraient utilement à notre ville et ses habitants.



et Fête de la Pressée: historiques et viticoles !

La Fête de la Pressée : un agréable voyage à travers le temps passé

« **Chenôve en Bourgogne** », c'est d'abord et avant tout, depuis 1987, le théâtre de cette Fête de la Pressée qui, à l'initiative des bénévoles des Amis de la Pressée et de la Municipalité, étend ses animations artisanales, artistiques, folkloriques et musicales, ses bonnes odeurs et sa bonne humeur, dans les rues du vieux bourg, autour des **Pressoirs des Ducs de Bourgogne**, majestueux témoins de ce glorieux passé spécialement remis en marche pour l'occasion le temps de pressées à l'ancienne par l'activation manuelle de cette ingénieuse et imposante mécanique d'où l'on tire le « bourru », ce vin nouveau qu'il convient de déguster avec une certaine modération...

Ces deux journées placées sous le signe de la tradition, du patrimoine, de la culture et de la convivialité sont l'occasion de se divertir, de se rencontrer, de se restaurer, d'admirer le savoir faire des artisans spécialisés dans les métiers d'hier (tailleur de pierres, cordelier,...), de flâner paisiblement et de **s'imprégner de l'histoire de Chenôve** en admirant les monuments, les élégantes façades, la beauté des toits bourguignons et des vieilles pierres, le charme des cours et des passages,...



La nouvelle **saison culturelle** est ouverte ... que le spectacle commence !

Comme chaque année à la fin du mois de septembre, le rideau s'est levé sur la nouvelle saison culturelle proposée par la Municipalité. Au fil de quelques morceaux choisis parmi tant d'autres et autour d'un spectacle d'improvisation rempli d'humour, les personnes présentes lors de cette soirée de lancement ont eu le plaisir de découvrir, en « avant première », une bande annonce de ce que sera ce nouveau millésime culturel qui a tout d'une grande cuvée... à consommer... sans aucune modération !

« Ce lancement de saison est une belle occasion de réunir, élus, service culturel, associations, Office Municipal de la Culture, artistes et public au cours d'une manifestation vivante et conviviale, reflet de ce que représente toutes ces expressions artistiques que nous voulons voir cohabiter et rayonner partout sur Chenôve » indiqua le Maire de Chenôve en ouverture de son propos.

Diversité, créativité, ouverture, vitalité, accessibilité,... le ton est donné !

Musiques, projections, spectacles, expositions, contes, festivals, mais aussi conférences débats... Tous ces événements résultent de ce souhait très fort d'ouvrir le champ des possibles et de donner à un large public, connaisseur ou simple curieux, l'envie de sortir, de se changer les idées, de s'épanouir, en partant à la rencontre d'univers variés, d'artistes réputés ou de talents en devenir, de partager, avec eux et grâce à eux, des moments de création, d'émotion ou de divertissement, mais aussi de se souvenir, de réfléchir et de s'interroger sur ce monde qui nous entoure et qui ne tourne pas toujours bien rond... Bref de vivre, simplement, mais intensément, des « *humaines aventures* », pour reprendre l'intitulé de la 11^{ème} édition du Mois du film documentaire qui rythmera les soirées du mois de novembre.

Et pour clore de la meilleure des façons cette belle soirée, la troupe de « Mission Impro cible » s'est emparée de la scène pour un moment d'art théâtral rempli d'humour. A partir des propositions thématiques (souvent farfelues, c'est le but !) du public, les acteurs ont alors pu donner libre cours à toute l'étendue de leur talent. Et l'on peut dire que ces 2 agents très spéciaux ont très largement rempli leur mission... Un régal de joyeux délires et de drôleries !
Retrouvez dans les lieux publics et sur le site internet www.ville-chenove.fr le détail de la programmation de la saison culturelle 2010/2011 (dates, lieux, tarifs, ...).



Les deux prochains grands rendez-vous :

• Les journées de la Mémoire, vendredi 22 et samedi 23 octobre (voir page 7 de ce magazine)

• Le Mois du film documentaire du 9 au 30 novembre

Un alpiniste de l'extrême, des résistants rescapés des camps de la mort, un émigré afghan expert en cerf-volant, des musiciens palestiniens et israéliens réunis sur la même scène, un libertin du 18^{ème} siècle, des chercheurs de l'infiniment petit, un gastronome défenseur acharné des terroirs, une femme altruiste et engagée, toutes les couleurs de l'aventure humaine sont au rendez-vous de cette nouvelle édition du Mois du film documentaire justement intitulée « *humaines aventures* ».

Chaque film décrit un univers singulier avec ses propres enjeux. Pour certains il s'agit du dépassement de soi, pour d'autres de la lutte contre l'injustice ou l'oppression. Ailleurs il sera question de la défense d'une cause, de la conquête du savoir, ou tout simplement de la soif de vivre... Car, qu'elles soient individuelles ou collectives, préparées méticuleusement ou au contraire imprévues et subies, toutes ces aventures sont le miroir de la condition humaine dans son infinie diversité et son infinie complexité.

Séances à l'Espace culturel François Mitterrand (sauf soirée inaugurale) à 18h45. Entrée gratuite. Informations et réservations à l'accueil de la Bibliothèque municipale François Mitterrand.

Soirée inaugurale Mardi 9 novembre à 18h45 - Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville : projection du film « *Ces fromages qu'on assassine* », en présence de Périco LEGASSE, journaliste, rédacteur en chef de la rubrique « art de vivre », à l'hebdomadaire Marianne, critique et chroniqueur gastronomique.■



Les Journées de la Mémoire à Chenôve : contre le silence, l'oubli et le mensonge ...

Le devoir et le travail de mémoire sont des composantes essentielles et indispensables de la vie citoyenne. C'est une démarche forte qui concoure activement à l'ancrage des valeurs fondamentales de notre République. C'est animées de cet esprit que la Municipalité de Chenôve et l'Amicale Nationale des Déportés et Familles de Disparus du camp de Natzweiler-Struthof ont décidé d'organiser les Journées de la Mémoire, vendredi 22 et samedi 23 octobre à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Soutenue par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et parrainée par de hautes personnalités, cette initiative a pour but de rappeler et expliquer les faits, **transmettre les témoignages, permettre les rencontres et les échanges entre les générations**, donner les clés pour mieux comprendre le passé et mieux appréhender le présent et l'avenir.

Depuis une vingtaine d'années, la Ville de Chenôve, par l'intermédiaire de son **Unité de Production Vidéo**, mène dans ce domaine **une action particulièrement originale et exemplaire**. Cette action emblématique, mais aussi pédagogique à l'attention des publics scolaires, elle a décidé de l'intensifier face à l'inéluctable disparition des derniers témoins directs de la Résistance et de la Déportation : c'est ainsi qu'une collecte de grande envergure de leur parole a été engagée, qui aboutira à leur restitution progressive sous la forme d'une **série de films documentaires**.

« **Au plus profond de la nuit** », la première de ces réalisations sera présentée officiellement au cours des Journées de la Mémoire. Il s'agit d'un film **basé sur le témoignage de huit rescapés du camp de Natzweiler-Struthof**, le seul camp de concentration nazi situé sur le territoire français, en Alsace annexée, où périrent et souffrirent des milliers de déportés « NN » (pour « Nuit et brouillard », Nacht und Nebel » en langue allemande). Il servira de fil conducteur aux différentes manifestations organisées pendant ces deux jours, en présence de plusieurs de ces « derniers témoins », ainsi que de grands spécialistes français de la Résistance et de la Déportation et avec la participation de **Ivan Levai, journaliste.**■



Programme

Vendredi 22 octobre

- En journée, projections et rencontres en milieu scolaire.
- 20h, projection du film « **Au plus profond de la nuit** », suivie d'une **rencontre-débat avec les résistants déportés animée par le journaliste Ivan Levai** (entrée gratuite).



Samedi 23 octobre

- 10h, table ronde sur le thème « **Résistance et Déportation, les enjeux de la Mémoire** » avec **Valérie Rechsler** (directrice du Centre Européen du Résistant Déporté), **Yves Lescure** (directeur de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation), **François Marcot** (professeur émérite des universités, auteur du « Dictionnaire historique de la Résistance »), **Robert Steegmann** (professeur agrégé, auteur de « Le camp de Natzweiler-Struthof »), **Serge Wolikow** et **Jean Vigreux** (professeurs des universités, auteurs de « Les Combats de la mémoire : la FNDIRP de 1945 à nos jours »).
- 12h, à l'issue de la table ronde, **moments de recueillement** à l'Hôtel de Ville devant les plaques dédiées au souvenir de Marcel Naudot, Maxime Guillot et Pierre Meunier, puis au Monument aux Morts.

Pour plus d'informations : Unité de Production Vidéo de la Ville de Chenôve
03 80 51 55 09.



« Chenove, une ville en marche » à la Une du Magazine En Bourgogne !

En perpétuelle innovation, la Ville de Chenôve s'est affichée dans tous les kiosques de Dijon et son agglomération, à la suite d'un partenariat mené avec le magazine En Bourgogne des éditions L'AME dirigées par Christophe GRUDLER, venu spécialement à Chenôve, à l'invitation de Jean Esmonin, pour participer à une présentation du magazine placée sous le signe de la culture, de la cuisine et du vin !

« Porte d'entrée sud de Dijon, trait d'union entre le vignoble et l'agglomération, partagée entre urbanisme et nature, Chenôve n'a pas fini de jouer les contrastes... », voici comment le magazine En Bourgogne se plaît à définir Chenôve.

Par le biais de ce type de support particulièrement qualitatif, la Municipalité marque ainsi sa volonté forte de se donner les moyens de mettre en avant et de s'appuyer sur ses atouts historiques, culturels, patrimoniaux et humains pour valoriser au mieux l'attractivité touristique de Chenôve. Et c'est animé du même esprit qu'elle a initié depuis maintenant 2 ans la même démarche promotionnelle avec le célèbre guide à tête de renard, le *Petit Futé*, où Chenôve apparaît en très bonne place avec un rédactionnel élogieux.

Rien n'est laissé au hasard dans le cahier spécial de 16 pages entièrement consacrées à Chenôve au sein de la revue : l'histoire de la commune, son architecture diversifiée, contrastée, la vigne, les cheminots, le Plateau, le développement durable, le grand projet de rénovation urbaine, la gastronomie... mais également les cultures urbaines via la danse hip hop mise à l'honneur par la compagnie Figure2style... Par les textes et par les images,

les multiples facettes et identités de Chenôve sont déclinées fidèlement et justement, illustrant ainsi la volonté affichée par la Municipalité de développer une politique originale et offensive en matière de développement touristique, qui apporterait dans le même temps d'intéressantes retombées économiques pour les acteurs locaux participant à cette belle dynamique.

« *Faisons de Chenôve en Bourgogne une véritable ville de Bourgogne* » conclura Jean Esmonin, devant une assistance nombreuse qui prit ensuite beaucoup de plaisir à goûter à la finesse de la cuisine du chef Philippe Poillot et des vins de Sylvain Pataille, deux des ambassadeurs de ce savoir faire « made in Chenôve » qui gagne assurément à être connu... Reste à continuer à le faire savoir !

D'ailleurs, la Ville, à travers l'association des climats du vignoble de Bourgogne, est totalement partie prenante à la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, un classement dans une liste extrêmement prestigieuse qui apporterait à Chenôve une indéniable renommée, à la porte d'entrée de la côte viticole nuitonne.■



Jardin partagé en cœur de ville : la Municipalité s'engage pour la diversité biologique

Fidèle à sa politique innovante en matière de développement durable, la Municipalité de Chenôve a réalisé en cœur de ville, autour de l'Escale Charcot, un « jardin partagé » en privilégiant trois axes sur le thème essentiel de la diversité biologique : découvrir, participer et sensibiliser.

La nature en ville, c'est possible... C'est même vital ! C'est de ce postulat tout simple qu'est né ce jardin qui met la biodiversité à l'honneur sur un lieu dont la conception et la gestion doivent permettre le maintien de la diversité des organismes vivants. Inauguré le 7 juillet dernier par le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, en présence notamment de Jean-Jacques Bernard, Conseiller municipal délégué au développement durable, cet espace de verdure « immergé » en paysage urbain met également en avant les nouvelles techniques utilisées par les espaces verts : paillage, destruction thermique des herbes non souhaitées, engrais naturels, fleurissement raisonné avec des végétaux autochtones,...

Grâce à la volonté des élus, grâce à l'implication du service culturel, du service des espaces verts, des enfants des écoles, des centres de loisirs, de la Maison de la Petite Enfance, de l'Accueil liberté, de collégiens allemands et de la M.J.C., le jardin partagé, c'est aujourd'hui :

- un espace pédagogique partagé aménagé sur la partie terreuse autour de l'Escale Charcot, où chaque groupe gère une parcelle. C'est un outil pour l'apprentissage des gestes éco citoyens (paillage afin de préserver la fraîcheur du terreau et de limiter l'arrosage, réserve d'eau, compost pour s'inscrire dans le cycle nourricier de la terre, mais également semis et plantations complémentaires offrant les meilleurs conditions de croissance pour les végétaux,...

- un labyrinthe pédagogique semé sur la plaine qui permet d'apprendre les techniques de semences. Des panneaux explicatifs ont été installés aux abords de chacune des parcelles. En effet, ce ne sont pas moins de 17 mélanges de fleurs qui sont ainsi

observables : fleurs ornementales, mais également aromatiques et médicinales.

- et des chemins accessibles à tous (personnes âgées, handicapés, poussettes...) réalisés en collaboration avec les services techniques.

Par ailleurs, le jardin, accueille depuis peu des résidents un peu particuliers, mais ô combien précieux pour la protection de notre environnement... des abeilles confortablement installées dans une ruche sur le toit de l'Hôtel de Ville par l'association SAGE (Surveillance des Abeilles Gardiennes de l'Environnement).

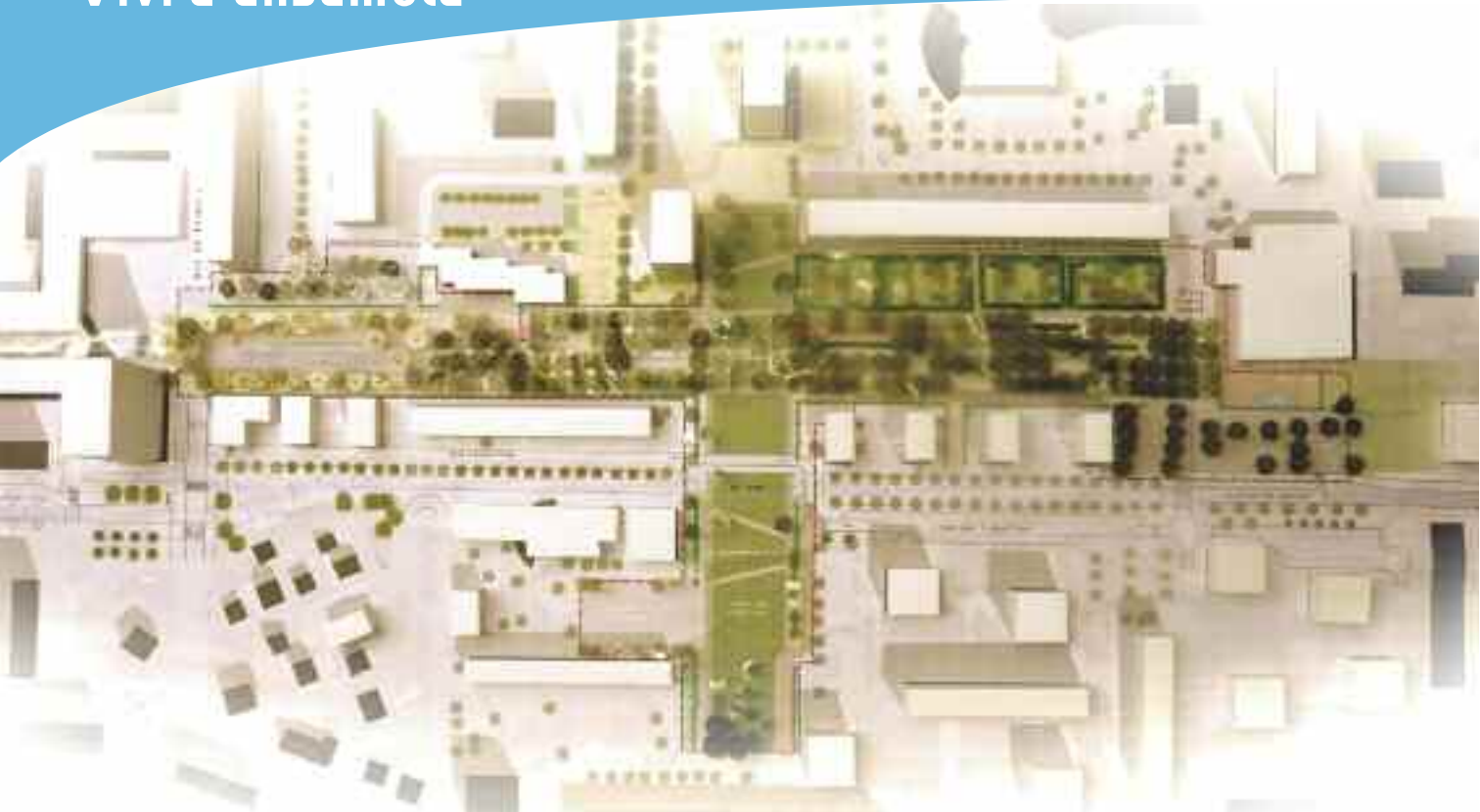
En acceptant d'accueillir ces nouveaux « habitants », la Municipalité participe concrètement à la sauvegarde de ces insectes aujourd'hui menacés. Véritables « sentinelles » de l'environnement, elles tiennent en effet une place de choix dans la préservation de la biodiversité et dans le monde végétal puisqu'elles pollinisent 80 % des plantes, qui peuvent ainsi fructifier et jouer leur rôle dans l'équilibre de notre écosystème.

Une manière pour le moins originale de montrer que la protection de l'environnement qui nous entoure, c'est aussi et avant tout l'affaire de chacun dans son comportement de tous les jours. ■

Informations pratiques : il est possible de visiter le jardin sur réservation. Venez jouer à sentir, observer, goûter et réfléchir à l'impact de la biodiversité sur notre avenir et dans les gestes domestiques du quotidien.

Escale Charcot - 03 80 51 55 70





Concertations sur l'avenir du Mail

Le futur **parc urbain**, un projet pour tous, porté par tous

Chenôve change et c'est maintenant son cœur qui est appelé à se transformer... La reconversion du Mail en un parc vivant sera une étape marquante dans le renouvellement urbain en cours. La concertation autour du projet a permis d'élaborer précisément le visage de ce nouvel espace de détente, élément clé de la future centralité de Chenôve. La forte implication des habitants, en particulier celle des riverains du Mail et des jeunes, constitue un gage de réussite important dans cette volonté portée par la Municipalité de construire ensemble le Chenôve de demain. Un premier bilan de cette concertation a été présenté lors d'une réunion qui s'est tenue en Mairie le 7 juillet dernier.

« Un projet bienvenu »

L'enjeu est de permettre à l'humain de reprendre sa place dans l'urbain. Dans cet esprit, doter Chenôve d'un centre-ville passe par le réaménagement du Mail en un espace de rencontres, de vie et de convivialité pour tous.

Le Maire a souhaité associer étroitement les habitants, notamment les riverains du Mail, qui ont pu apporter leur connaissance du terrain à ce projet amené à révolutionner le visage du quartier.

Sous l'impulsion de la Municipalité, des ateliers de concertation ont ainsi été mis en place. Animés par un médiateur indépendant, ils ont rassemblé, dans un esprit de démocratie de proximité : les services municipaux, les maîtres d'œuvre du projet (urbanistes et paysagistes), les habitants du quartier, les associations, les entreprises chenevelières, ainsi que les bailleurs sociaux.

Une centaine d'habitants, âgés de 10 à 80 ans, a participé aux ateliers. Les échanges, d'une très grande richesse, ont permis à chacun de faire part de ses idées, de ses espoirs et de ses craintes. Il en ressort que le projet suscite une forte adhésion, comme certains ont tenu à l'exprimer : « c'est un projet bienvenu, qui doit ramener la vie ». L'important, c'est aussi de « changer le regard porté sur Chenôve », explique Raja Er Raji, qui, à l'instar d'autres jeunes, a été particulièrement active lors des réunions.



« Un parc urbain, fait pour nous et par nous »

Des ateliers, il ressort que les habitants recherchent d'abord de la **convivialité**. Ils veulent un espace pour se promener, flâner, se rencontrer dans un cadre urbain certes, mais avec des arbres et de la verdure. Bien sûr, la question de la sécurité dans le futur parc - en particulier la nuit - a été abordée : il a été répondu que, dans leurs plans, les urbanistes et paysagistes ont tâché de tenir compte au mieux de cette problématique.

Au cours des débats, souvent passionnés, mais toujours respectueux, **les jeunes ont exprimé leur satisfaction d'être associés aux discussions sur l'avenir de leur ville**. Pour eux, « *le projet est jouable si on nous associe* » et Raja Er Raji d'ajouter, « *nous souhaitons un lieu de vie, avec des animations* ».

Pour que chacun, selon son âge ou ses goûts, puisse profiter du parc, celui-ci sera composé de **plusieurs ambiances**. Parcouru dans sa longueur par un fil d'eau, il comportera en particulier une grande prairie, idéale pour profiter du soleil et se détendre. Quant au secteur de la place Coluche, une scène est envisagée, de même que des gradins et une partie couverte pour des manifestations festives. La création de petits kiosques est à l'étude et l'idée de jardins collectifs fait son chemin...

Présent lors de cette première restitution de la concertation, Jean Esmonin, le Maire de Chenôve, devrait convier les habitants à une nouvelle réunion publique d'information, fin 2010 début 2011, sur les avancées de ce projet mû par une réelle dynamique partenariale, avec un enjeu de taille : l'amélioration de la qualité de vie. ■





La Maison du projet : un lieu d'informations au service des Cheneveliers



Inaugurée officiellement le 16 septembre dernier par le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, en présence notamment de François Bordas, Délégué territorial adjoint de l'ANRU, Directeur départemental de la Cohésion sociale, et de Pierre Pribetich, Vice Président du Grand Dijon, la Maison du projet est un lieu d'informations et de communication entièrement dédié au projet urbain de la Ville de Chenôve qui est entré dans une phase opérationnelle décisive avec un objectif majeur : construire le Chenôve de demain.

Chenôve, sous la galerie du Centre commercial Saint-Exupéry, ce nouveau service de proximité à l'attention de la population est un espace ressource, fonctionnel et agréable qui permet à tout un chacun de venir **se renseigner sur l'actualité des projets d'aménagement et de construction, sur leurs enjeux, sur le déroulement des chantiers, sur les échéanciers, ou bien encore sur l'incidence des travaux au quotidien.**

A l'instar des nombreux temps de rencontres, d'échanges et de concertation organisés par la Municipalité, la Maison du projet relève de cette même volonté **d'information régulière et de lien constant avec les habitants**, premiers bénéficiaires de cet ambitieux projet qui est en train de changer sensiblement le visage et l'image de Chenôve. **« Ce projet de vie et de ville essentiel doit être une œuvre commune, comprise, partagée et portée par tous les acteurs concernés : la Municipalité, ses partenaires (Etat, Grand Dijon, Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Côte d'Or, Caisse des Dépôts et Consignations, bailleurs sociaux,...), mais aussi et surtout par les Cheneveliers, parce que le projet urbain est indissociable du volet humain. »** confia Jean Esmonin lors de son discours à l'Escale Charcot située à proximité.

Installée sur le périmètre du futur centre ville de

Depuis son ouverture au grand public, la Maison du projet reçoit **de nombreux visiteurs en quête d'informations diverses sur le projet urbain**, mais aussi sur le tramway qui arrivera jusqu'au cœur de Chenôve, au pied de l'Hôtel de Ville, dès 2013. Certains ont également pu y exprimer leurs attentes, leurs doléances, notamment en matière d'**habitat** et de **cadre de vie**, l'un des axes forts du programme de rénovation urbaine qui suscite un intérêt et un engouement sans cesse grandissant. ■

La Maison du Projet

Centre commercial Saint-Exupéry - 21300 CHENÔVE
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tel : 03 80 51 56 10 - maisonduprojet@ville-chenove.fr



Démolition du bâtiment Rude mercredi 3 novembre à 11h : le compte à rebours est lancé

Mercredi 3 novembre à 11h, le bâtiment François Rude de l'OPAC de Dijon disparaîtra du paysage urbain de Chenôve pour laisser place, symboliquement, au futur centre ville de Chenôve, projet majeur pour la ville et ses habitants. Rencontre avec Jean Esmonin, le Maire de Chenôve, pour de plus amples explications sur le Chenôve de demain qui se construit aujourd'hui...



de g. à d. : Commandant Jean-Michel BOCQUIN, Directeur du Service d'Ordre Public de la Police Nationale, Alexander GRIMAUD, Directeur de Cabinet du Préfet, Jean ESMONIN, Maire de Chenôve, Hamid EL HASSOUNI, Président de l'OPAC de Dijon et Roland PONSAA, Adjoint à la Politique de la Ville lors de la conférence de presse de la déconstruction par implosion de l'immeuble Rude.

Rencontre avec Jean Esmonin

Rédaction : un nouveau rendez-vous est donné à la population mercredi 3 novembre prochain à 11h pour la démolition par implosion du bâtiment Rude de l'OPAC de Dijon. Au-delà de l'aspect spectaculaire d'une telle opération, pouvez-vous en dire plus sur l'avenir ?

Jean Esmonin : *Chenôve a déjà beaucoup changé, c'est une réalité bien visible qui se concrétise toujours un peu plus au fil du temps : la démolition du bâtiment Péguy en février 2004, celle de Charcot en avril 2008, la réhabilitation de nombreux immeubles, la construction de programmes d'habitat d'un nouveau genre où la diversité, la modernité, le développement durable et la dimension humaine, sont, entre autres, les témoins de cette profonde mutation urbanistique et culturelle qui rejaille positivement sur la qualité de vie de l'ensemble de nos concitoyens.*

Et c'est bien dans cet esprit que nous avons entrepris depuis plus de 10 ans cet ambitieux programme de rénovation urbaine de près de 130 millions d'euros.

Au-delà de l'aspect effectivement très spectaculaire, la démolition par implosion du bâtiment Rude de l'OPAC de Dijon, mercredi 3 novembre prochain à 11h, marque dans les faits une étape symbolique d'une telle transformation et apportera l'espace nécessaire à la réalisation du futur centre ville de Chenôve, attractif et ouvert à tous, expression de ce vivre ensemble que nous souhaitons voir rayonner partout sur la commune.

R : Pourquoi construire une place centrale ?

J.E. : *Ce cœur de ville donnera une âme véritable à Chenôve, grâce notamment à la présence de services publics, d'activités,*

de commerces, ainsi que d'un complexe culturel et de rencontres digne de Chenôve, sans oublier, bien entendu, l'apport du tramway dès 2013... Autant d'atouts qui viendront renforcer l'attractivité de notre ville en confortant sa place de deuxième pôle urbain de l'agglomération dijonnaise.

Cette dynamique de progrès est essentielle, elle permettra notamment de répondre aux attentes des Cheneveliers qui en seront les premiers bénéficiaires dans leur quotidien.

Et je remercie tous nos partenaires (Etat, Europe, collectivités territoriales, bailleurs sociaux,...) de nous accompagner si précieusement dans cette démarche guidée par le seul intérêt général qui, faut-il le rappeler, n'est jamais la somme des intérêts particuliers...

R : les opérations du projet urbain se multiplient dans tous les quartiers, comment gérez-vous les interrogations, les inquiétudes, ou bien encore les suggestions des Cheneveliers ?

J.E. : *Nous donnons régulièrement rendez-vous aux Cheneveliers lors de temps publics d'informations, d'échanges et de concertation, parce qu'il est fondamental que chacun soit en capacité de bien comprendre les différents aspects, mais aussi les enjeux de ce projet de ville et de vie qui doit être partagé et porté collectivement : élus, services et citoyens, unis dans cette même volonté de bâtir, ensemble, dès aujourd'hui, le Chenôve de demain. C'est le sens même de l'ouverture récente de la Maison du projet, sur le Centre commercial Saint-Exupéry, qui permet de faciliter toujours plus le dialogue avec la population dans le cadre d'une réelle proximité.■*



Informations pratiques

Un périmètre mis en place pour garantir la sécurité de la population

> EVACUATION

Personnes : toutes les personnes habitant au sein du périmètre de sécurité (cf. plan joint) devront impérativement avoir quitté leur domicile au plus tard à 9 heures.

Véhicules : aucun véhicule ne devra être stationné après 9 heures dans le périmètre de sécurité. Vous pouvez laisser votre véhicule à l'abri dans un garage, soit stationner en dehors de la zone, sur les parkings environnants. Les véhicules qui seraient encore stationnés dans la zone protégée feront l'objet d'une évacuation par les services de la Police Nationale.

Avant votre départ

- Pensez à protéger votre habitation en fermant portes, fenêtres et volets, en bouchant provisoirement les ventilations donnant sur l'extérieur.
- Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile en cas de besoin.

> CIRCULATION

A partir de 7h, de nombreuses déviations seront mises en place aux abords de la zone sécurisée.

Dans le cadre de ce plan de déviation, toutes les personnes transitant par Chenôve devront emprunter, soit le boulevard des Valendons, soit la rue Maxime Guillot.

Le réseau de bus DIVIA sera dévié de 7h à 13h. Pour plus d'information, rendez-vous dans les bus et sur le site de Divia : www.divia.fr ou contactez le 0 800 10 2004 du lundi au samedi de 8h à 19h.

> LIEUX D'ACCUEIL OUVERTS POUR LES HABITANTS EVACUES

Une enquête minutieuse menée par la Ville de Chenôve, l'OPAC de Dijon et les offices HLM a permis d'établir les besoins de chacun.

Ainsi dès 7h, des lieux d'accueil seront ouverts à l'attention des habitants évacués.

- Pour tous publics : le gymnase du Chapitre ouvrira ses portes et un petit déjeuner servi par des employés municipaux sera proposé.
- Pour les personnes travaillant de nuit : un espace de repos sera installé, au calme, dans le gymnase du Chapitre.
- Pour les familles ayant des enfants de + de 3 ans : un espace familial sera spécialement aménagé au gymnase du Chapitre. Un petit déjeuner sera servi et des animations proposées.
- Pour les enfants de 0 à 3 ans : la Maison de la Petite Enfance (à l'angle du boulevard De Lattre de Tassigny et de la rue Giraud) accueillera les bambins et leurs parents dans la salle polyvalente. Ne pas oublier les changes et les repas.
- Pour les personnes âgées et à mobilité réduite : le restaurant municipal des Grands Crus, (32 avenue du 14 Juillet) sera mis à disposition. Un petit déjeuner et des animations sont prévus. L'évacuation se fera de 7h à 9h par les agents du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chenôve. Attention les animaux ne sont pas autorisés sur les lieux d'accueil, mais vous pouvez les laisser dans vos logements. ■

Un projet artistique et un exercice de sécurité civile : deux évènements autour de la démolition de l'immeuble Rude

Un projet artistique participatif pour penser l'avenir et dessiner le futur centre ville : fidèle à son souhait de développer la participation des habitants et la notion de vivre ensemble dans le cadre du projet urbain, la Municipalité, avec l'OPAC de Dijon, a mis en œuvre un projet original qui a réuni durant un mois, du 15 septembre au 15 octobre, **170 Cheneveliers de tous les âges** à l'occasion de la réalisation sur des palissades en bois d'une fresque peinte longue d'une cinquantaine de mètres tout autour du bâtiment Rude en déconstruction : une belle initiative animée par Meriam Mezgueldi, artiste peintre marocaine bien connue sur Chenôve. Bien aidés par les conseils de l'artiste, au fil des ateliers mis en place, les participants ont pu laisser libre cours à leur imagination et à leur talent créatif, avec comme **objectif : se tourner vers l'avenir et le futur cœur de ville de Chenôve.**

Le projet est soutenu par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), le Conseil régional de Bourgogne et le Grand Dijon.

Vous pouvez suivre en photos la vie des ateliers via les réseaux sociaux, sur facebook (profil « Culture - Ville de Chenôve »).



Exercice de défense et de sécurité civile : les services de secours testent le sauvetage de personnes ensevelies suite à l'effondrement d'un immeuble

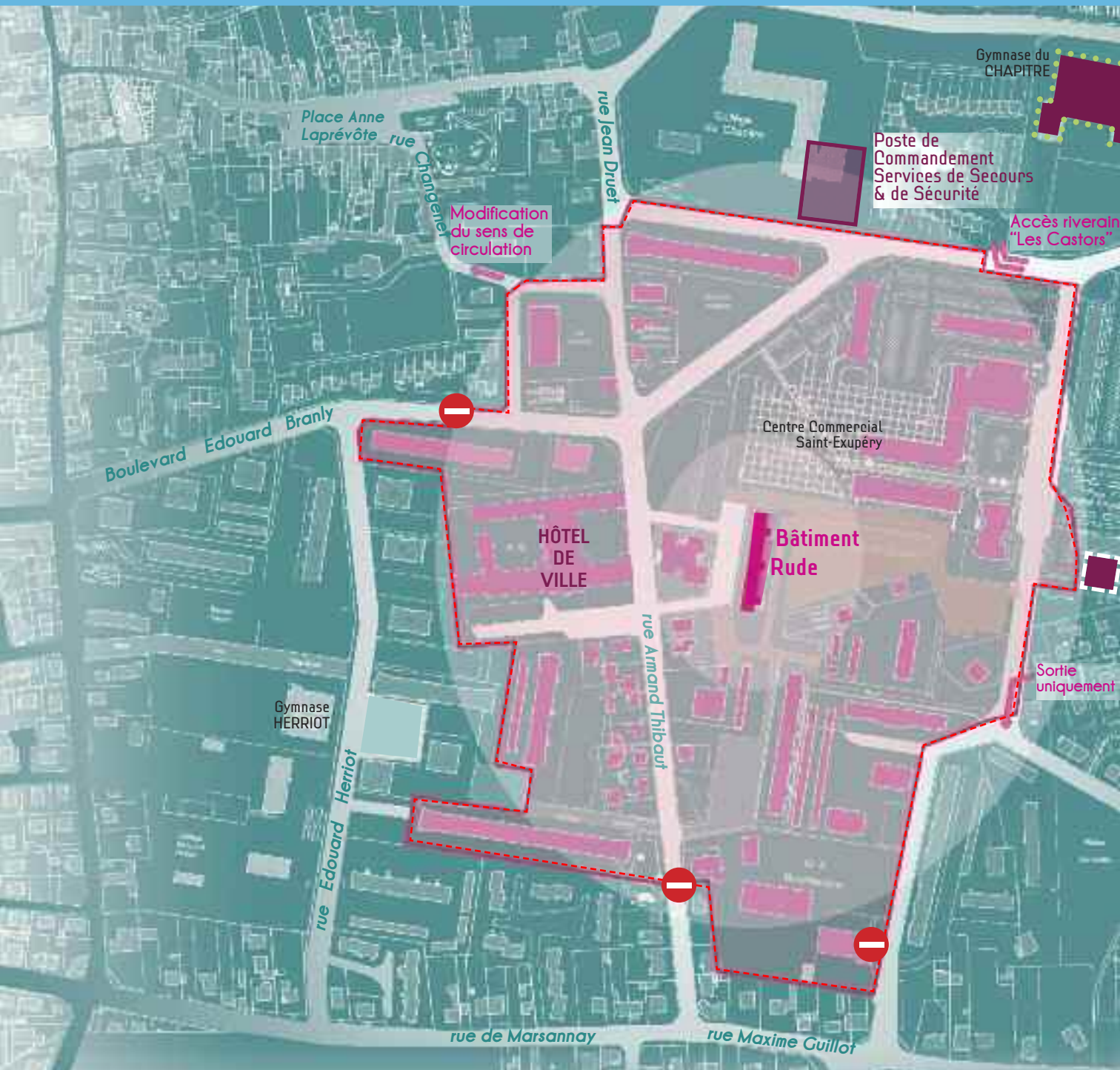
La loi prévoit la programmation, chaque année, d'exercices de défense et de sécurité civile afin de tester le réalisme et la pertinence des plans de secours élaborés.

Judi 4 novembre, de 14h à 16h, au lendemain de la démolition de l'immeuble Rude, un exercice de sécurité civile sera organisé par la Préfecture de Côte d'Or, en partenariat avec le Service Départemental des services d'Incendie et de Secours, le SAMU, l'Agence Régionale de Santé et la Ville de Chenôve. Cet exercice, qui aura comme thème **le sauvetage de personnes consécutif à une « effondrement d'immeuble »**, permettra de voir à l'œuvre des moyens de secours particuliers déployés sur le terrain. La recherche des personnes ensevelies impliquera ainsi l'intervention d'équipes cynotechniques (chiens et maîtres-chiens), la localisation des victimes dans les décombres nécessitera pour sa part l'utilisation de différentes

technologies, infrarouge, thermique ou stéréophonique. Quant au dégagement des victimes, il se fera grâce à divers matériels de percement, découpage, levage et consolidation.

Les objectifs de cet exercice sont notamment de tester :

- l'intervention des équipes spécialisées du SDIS 21, Secouriste sans frontière et Croix Rouge,
- la mise en place et le fonctionnement de la cellule d'accueil et d'information des familles (CAIF),
- le soutien apporté aux familles de victimes par des associations de sécurité civile notamment l'Association Départementale de Protection Civile (ADPC 21) et Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infraction Pénales (ADAVIP),
- le soutien psychologique des victimes par la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)
- la prise de décision,
- la coordination des différentes équipes d'intervention,
- la prise en charge de la population. ■





Mercredi 3 novembre 2010


Avant 8 h

MISE EN PLACE DES BARRIÈRES
autour du périmètre de sécurité

10h50

DÉBUT DES MESSAGES D'INFORMATION
corne de brume : 3 coups courts 
(10 mn avant foudroyage)

10h57

corne de brume : 1 coup long 
(3 mn avant foudroyage)

10h59

AUTORISATION DU TIR
TOP SIGNAL POUR DECOMPTE
(10 sec avant foudroyage : compte à rebours)

11h00

MISE A FEU

A partir de
11H05

ARROSAGE DES DECOMBRES et
BALAYAGE DES RUES

entre 11H45
et 12H30

LEVÉE DU PERIMETRE
Corne de brume : 1 coup long 



SIPLASUD : syndicat intercommunal de sauvegarde du Plateau du sud dijonnais

Mise en valeur du plateau : le **SIPLASUD** au service du "poumon vert" du sud dijonnais

En 1974, les villes de Chenôve, Corcelles-les-Monts, Couchey, Dijon et Marsannay-la-Côte décidaient de former un **Syndicat Intercommunal de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Plateau de Chenôve**. La finalité était de regrouper les initiatives pour gérer cet espace naturel constitué de coteaux de vignes, pelouses, forêts des combes et plateaux des communes membres (dont une partie est inscrite depuis 2003 au sein du **périmètre du Site Natura 2000** de la côte dijonnaise). Depuis sa création, le Syndicat, dont le siège est situé à la Mairie de Marsannay-la-Côte, a effectué de nombreuses actions à visée écologique et pédagogique : réalisation du balisage et de la signalisation sur près de 70 km de sentiers, installations d'aires de pique-nique et de repos, organisation de journées de nettoyage,...

En 2008, les délégués syndicaux franchissent un nouveau palier en embauchant une chargée de mission à mi-temps.

Aujourd'hui, le Syndicat se nomme désormais **SIPLASUD** et s'est doté d'un site internet : www.syndicat-plateau-sud-dijonnais.fr

Cette année, outre le remplacement des fléchages défectueux, le SIPLASUD a travaillé à l'harmonisation de la signalétique avec le remplacement de trois tables d'orientations à Chenôve, Couchey, et Marsannay-la-Côte. Enfin, le Syndicat entend développer chaque année un « **Printemps du Plateau du Sud Dijonnais** », avec de nombreuses activités liées à la protection du milieu naturel.

Retour sur une première saison d'activités organisées sur les thèmes liés à la protection l'environnement

■ **4^e édition du Nettoyage intercommunal de printemps du Plateau du Sud Dijonnais** : cette opération civique et citoyenne s'est déroulée mercredi 31 mars 2010, dans une ambiance à la fois conviviale et studieuse, avec l'intervention d'environ 150 participants (enfants de Centres de loisirs et volontaires, notamment d'associations). La Maison de l'Environnement du Grand Dijon, « *Latitude 21* », a offert des animations pédagogiques aux enfants des centres de loisirs participants. Ces mêmes enfants ont également pu découvrir concrètement un aspect du traitement des déchets lors d'une visite du Centre de tri du Grand Dijon.

■ **Soirée de projection-débat autour du film « Déchets à ménager » (Cécile Couraud, 2007), le 5 mai 2010**. Un débat enrichissant s'est ensuite engagé entre le public et Jean Esmonin, Président du SIPLASUD, Maire de Chenôve et Jean-François Gondellier, Maire de Marsannay-la-Côte, en présence de nombreux invités (Jean-Patrick Masson, Vice Président du Grand Dijon en charge de l'environnement et Délégué syndical au sein du SIPLASUD, Emmanuelle Jacquier, responsable du Service collecte des déchets au Grand Dijon, Frédéric Jan, Chargé de Mission « déchets des collectivités » à l'ADEME Bourgogne,...). Retenons que si le film soutient que la nécessaire réduction des déchets à la source est de la responsabilité des producteurs (industriels), c'est aussi et surtout aux consommateurs, par leurs choix de consommation, d'influer sur les pratiques !■



Les nouveaux habitants accueillis à l'Hôtel de Ville

Jeudi 23 septembre, la Ville de Chenôve a organisé pour la première fois une réception officielle des nouveaux habitants, proposition qui avait été formulée lors des Assises du Civisme et la Citoyenneté du 14 octobre 2009.

Cette initiative, qui a pris la forme d'un agréable moment d'informations, d'échanges et de convivialité, consiste à **faire encore mieux découvrir aux nouveaux arrivants** Chenôve dans tous ses aspects et dans tous ses contrastes.

C'est l'occasion pour **les élus et les responsables des services municipaux de les accueillir officiellement et de leur souhaiter la bienvenue** avec beaucoup de chaleur humaine, celle là même qui caractérise si bien notre commune.

Cette soirée a permis de **concentrer un maximum d'informations en un seul lieu**. 8 espaces avaient ainsi été aménagés à la Salle des Fêtes : culture/tourisme, sports/loisirs, éducation/petite enfance, solidarité, développement durable, projet urbain, civisme & citoyenneté, sans oublier le tramway par l'intermédiaire du Grand Dijon. La décoration florale, magnifique, avait été confectionnée grâce au savoir faire des agents du service des espaces verts.

Le film documentaire « *Chenôve, une ville à cœur ouvert* », réalisé par l'Unité de Production Vidéo de la Ville, a été projeté, histoire de joindre l'image à la parole pour une présentation particulièrement vivante et riche d'enseignements sur les multiples facettes et visages de « Chenôve en Bourgogne ».

Une pochette regroupant une véritable mine d'informations a également été remise à tous les visiteurs, avec notamment un guide pratique spécialement créé pour la circonstance.

Etaient également présentés pour la partie attractivité touristique : des exemplaires du magazine *En Bourgogne* août-septembre qui a consacré un cahier spécial à « Chenôve, une ville en marche », ainsi que les éditions Côte d'Or, Bourgogne et Immobilier du célèbre guide *Le Petit Futé* où Chenôve bénéficie d'une place de choix et d'un rédactionnel de qualité.

« *C'est en quelque sorte une première étape, une prise de contact destinée à faciliter une bonne intégration* », souligne le Maire, Jean Esmonin, en donnant dans le même temps à chacun la possibilité de poser des questions, de se renseigner et de bénéficier de documentations qui illustrent, si besoin, le dynamisme de la vie locale et la qualité du Service Public que la Municipalité propose à ses concitoyens. » ■



Si le site internet peut rendre bien des services... rien ne vaut un contact direct !

Information : si vous êtes arrivé(e) sur Chenôve à partir de juillet 2010, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Cabinet du Maire au 03 80 51 55 20. Vous pourrez ainsi être destinataire d'une invitation personnelle pour la prochaine réception qui aura lieu dans le courant du 2^{ème} semestre de l'année 2011.

Collectivités et territoires en danger : tous concernés !

Samedi 25 septembre, le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, accompagné de Patrick Audard, Conseiller municipal en charge de la citoyenneté et des affaires juridiques, a tenu une réunion publique sur le projet de réforme des collectivités territoriales, avec pour objectif d'alerter la population des risques et des conséquences d'une telle réforme sur le quotidien de chacun.

Car, dans les faits, cette réforme n'est ni plus ni moins qu'une funeste œuvre de recentralisation à visée purement électoraliste qui met à mal les fondements républicains de la démocratie locale et constitue un recul historique de la solidarité nationale.

Le Maire de Chenôve s'est attaché à expliquer précisément, exemples à l'appui, le risque bien réel d'asphyxie qui plane à court terme sur les collectivités locales. Une inquiétude très largement partagée et vivement dénoncée par des élus locaux de tous les horizons politiques, jusque dans les rangs de la majorité présidentielle ! Dès lors, une commune pourrait se retrouver dans l'obligation de devoir opérer des choix contre nature : soit en remettant en cause certains projets et investissements, soit en ayant recours à l'emprunt, soit en diminuant la qualité et le nombre d'activités et services proposés à la population, soit en diminuant les aides accordées aux associations, soit en augmentant les impôts locaux... Tout cela au détriment des administrés... Or, « **le Service Public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !** » souligna Jean Esmonin à l'appui de ses propos.

C'est ainsi qu'à Chenôve, la fin de la Taxe Professionnelle - nouveau cadeau consenti par le Gouvernement au patronat - se traduit par la perte d'une recette de 6 millions d'€uros sur le budget d'investissements de la Ville. La réforme sonnerait par ailleurs le glas des financements croisés des départements et régions, qui permettaient jusqu'alors aux communes de cumuler des subventions de ces deux entités pour un même projet. Pire encore, cette réforme ferait obligation à ces mêmes communes de financer une part importante (de 30 % à 50 % selon leur taille) du montant des investissements qu'elles souhaitent porter sur leur territoire : il faut savoir que sans de tels apports (parfois à hauteur de 70 à 80 %), la Municipalité de Chenôve n'aurait jamais pu réaliser un 3^{ème} bassin et un solarium au centre nautique, ou bien encore un terrain de football en synthétique au stade Léo Lagrange, pour ne prendre que quelques exemples récents parmi tant d'autres... Autre point de préoccupation majeure : l'incertitude pesante sur le niveau des crédits alloués dans le cadre de la Politique de la Ville dont l'avenir semble de plus en plus incertain...

A ces inquiétudes légitimes, s'ajoutent les conséquences du désengagement amorcé des Conseils généraux dans des domaines aussi essentiels que la vie associative, l'action sociale, communes. Citons également le retrait de la C.A.F., avec, sur Chenôve, la disparition prochaine de l'Espace Animation Famille Thibaut qui va, une nouvelle fois, obliger la Municipalité à compenser avec ses propres deniers... et sans contreparties... « *A chaque fois, nous avons du faire face et prendre nos responsabilités pour continuer à faire vivre ces services à la population... Ce sont là de véritables choix politiques !* » a tenu à rappeler le Maire de Chenôve.

Face à une telle absence de lisibilité, face à un tel manque de concertation, face à un tel mépris affiché par un gouvernement aux abois prêt à tout pour renflouer les caisses désespérément vides d'un Etat en situation de faillite (plus de 110 milliards de déficit !!), force est de constater que la préparation du budget des communes (qui, lui, doit être équilibré au centime près) s'avère plus que jamais extrêmement périlleuse avec des marges de manœuvre réduites à néant... Fort heureusement, sur Chenôve, le travail de prospective budgétaire conduit depuis plusieurs années par les élus et les services permet de maintenir le cap sans renier les fondamentaux incontournables de la politique municipale... mais pour combien de temps encore ?...■

Désengagement du gouvernement au niveau du logement social : les élus municipaux apportent leur soutien à l'OPAC de Dijon

Un désengagement qui prend la forme d'une ponction de 340 millions d'€uros sur les organismes HLM par le biais d'un prélèvement de 2,5 % des loyers perçus sur les logements anciens (plus de 15 ans). Rappelant l'implication forte des bailleurs sociaux dans le cadre du projet urbain de la ville dont ils sont des acteurs essentiels, lors du Conseil municipal du 27 septembre dernier, Jean Esmonin a présenté une motion de soutien à l'OPAC de Dijon qui, avec cette disposition profondément injuste, se verrait priver d'une importante ressource financière. Sans oublier les inévitables retombées sur l'emploi (moins d'interventions sur le parc immobilier concerné, donc moins de chantiers et donc des emplois supprimés) et les éventuelles répercussions « en bout de chaîne » sur les locataires, qui plus est dans le contexte actuel de crise économique et sociale... La motion a été adoptée par l'ensemble des élus de la majorité municipale. L'opposition n'a pas souhaité participer à ce vote.

Inauguration des extensions réalisées sur les groupes scolaires Bourdenières & Grands Crus

Depuis la rentrée du 2 septembre dernier, les élèves et les enseignants des groupes scolaires Bourdenières et Grands Crus bénéficient d'espaces considérablement étendus. Des travaux importants minutieusement préparés bien en amont, dès la rentrée 2009, en étroite concertation avec l'Inspection académique, les enseignants et les parents d'élèves concernés.

Samedi 11 septembre, en présence de parents d'élèves, des directeurs, d'enseignants, de l'architecte, des entreprises, des élus et des services municipaux, le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, entouré de Sylvie Salles, Inspectrice de l'Education Nationale de Circonscription et de Roland Ponsâa, Adjoint en charge notamment des affaires scolaires, a coupé le ruban tricolore marquant symboliquement l'inauguration officielle de ces 2 réalisations exemplaires et unanimement saluées.

Alliant qualité environnementale, confort acoustique et esthétisme visuel, ces extensions, qui s'étendent au total sur près de 1 000 m² supplémentaires, offrent ainsi d'excellentes conditions d'accueil et d'enseignement aux écoliers et à leurs maîtres, dans un cadre agréable et adapté, favorisant au mieux la réussite et l'épanouissement de chacun.

Elles permettent, par ailleurs, d'anticiper dès à présent sur la progression démographique attendue dans le cadre du programme de rénovation urbaine, grâce aux nombreuses opérations de construction qui volent le jour partout sur la commune et augurent d'une prochaine reconquête de population.

Cette opération témoigne de l'attachement que porte la Municipalité de Chenôve à l'enseignement, l'une de ses grandes priorités pour laquelle d'importants moyens sont mobilisés au quotidien.

Rappelons que ces nouvelles installations font partie intégrante du projet de rénovation urbaine de Chenôve.

Très prochainement, les locaux de l'ancienne école Paul Bert, maternelle et élémentaire, vont être entièrement réaménagés pour y accueillir sur un seul et même lieu, à l'Hôtel de Ville, l'ensemble des services municipaux. Dans la foulée, des travaux seront engagés pour tourner les portes de la Mairie vers le futur centre ville de Chenôve dont les contours vont se dessiner de plus en plus précisément au fil des mois à venir. ■



« Un outil adapté et fonctionnel au service de l'égalité des chances et de la réussite scolaire ! »



Succès assuré pour le tout nouveau solarium du centre nautique



Inauguré le 15 juillet dernier par Jean Esmonin, Maire de Chenôve, accompagné de Raymond Phal, Adjoint délégué aux sports, aux loisirs et à la jeunesse et de Louis Laurent, Adjoint aux travaux, ce nouvel équipement dédié au farniente a fait le bonheur des petits comme des grands durant tout l'été... Vivement les beaux jours !!!

A l'image de la commune en pleine mutation, le centre nautique municipal, l'un des équipements les plus emblématiques de la politique sportive de Chenôve, ne cesse d'évoluer, de s'adapter, de manière à pouvoir répondre aux attentes des usagers toujours plus nombreux.

Fréquentée par les particuliers, les clubs, les écoles, les centres handicapés, les centres de loisirs venant de toute l'agglomération dijonnaise, la piscine s'était déjà vue enrichie d'un 3^{ème} bassin permettant une amplitude plus large pour les entraînements des clubs, tout en augmentant la capacité d'accueil pour le grand public, point très important.

Quant au solarium - qui, faut-il le rappeler, existait à l'origine lors de la création de la piscine en 1976, mais avait ensuite momentanément disparu pour laisser place au 3^{ème} bassin - il s'adresse principalement, mais pas uniquement, à une clientèle familiale qui, dès cet été, a pu pleinement profiter de ce bel espace de détente et de repos, particulièrement bien exposé et parfaitement agencé, où les enfants peuvent profiter des plages d'activités, de la pataugeoire ou bien encore du brumisateurs aux vertus rafraichissantes très appréciables lors des fortes chaleurs.

Par ailleurs, souvent sollicité pour des compétitions nationales de natation synchronisée et pour les matches de water-polo, le centre nautique reste plus que jamais, au fil des ans, un lieu de convivialité, de bien être et de loisirs pour tous, où le vivre ensemble prend tout son sens. ■

Renseignements : Centre nautique - 30 bis, rue Ernest Renan (Place Pierre Sémard)
Tél 03 80 51 55 06 ou www.ville-chenove.fr



Inauguration du terrain de football en synthétique : un nouvel équipement de haute qualité sportive et environnementale au stade Léo Lagrange !

Inauguré officiellement le 9 septembre dernier, par Jean Esmonin, Maire de Chenôve, en présence de nombreux représentants des collectivités territoriales, des instances du football et du monde sportif chenevelier, **le tout nouveau terrain synthétique a accueilli les équipes du Cercle Sportif et Laïc de Chenôve (Promotion d'honneur) et du DFCO (CFA 2) pour un match de gala.** Après le traditionnel coupage du ruban tricolore, le coup d'envoi de la rencontre a été donné par Jean Esmonin, assisté de Philippe Caputo, Président du Cercle Sportif et Laïc de Chenôve et de Maurice Cattet, Président de l'association DFCO.

Les joueurs, les arbitres, tout comme le public présent, ont pu apprécier **la qualité du terrain**, très économe en terme d'entretien et qui **pourra être utilisé tout au long de l'année**, sans être soumis aux aléas climatiques, ce qui dans le même temps soulagera et préservera les terrains en herbe du stade.

La Municipalité et l'Office Municipal des Sports de Chenôve tiennent tout particulièrement à remercier les financeurs (Etat via le Centre National de Développement du Sport, Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Côte d'Or, Grand Dijon et Fonds d'Aide au Football Amateur) : grâce à leur engagement (subventionnement à hauteur de 80 % du montant total), la réalisation de cet équipement moderne a été rendue possible et vient ainsi **renforcer encore la qualité de l'offre sportive proposée sur Chenôve.**

Le terrain est constitué d'environ **900 millions de brins de gazon synthétique** de type mono filament avec un remplissage en sable siliceux (avec également du caoutchouc recyclé). Plus de 13 000 m³ de matériaux ont été apportés à la construction qui a engendré 7 650 m³ de déblais.

En 2011, le futur éclairage permettra un classement fédéral en catégorie 4.

Entreprises intervenantes : SERIA (Stéphane FAJG) pour la maîtrise d'œuvre • EUROVIA pour les travaux, avec Schmitt Environnement et Lano Sports (gazon synthétique)

Le stade Léo Lagrange a été créé en 1973, il s'étend sur une surface de 85 850 m² et n'a depuis jamais cessé d'évoluer dans ses infrastructures.

Le stade est composé de :

- 1 terrain de football en herbe ou terrain d'honneur classé niveau 4 par la FFF jusqu'en 2017, avec tribune d'une capacité de 500 places assises
- 1 terrain de football en herbe dit « n°2 » pour les matches et les entraînements
- 1 terrain de rugby en herbe avec une tribune couverte de 200 places assises
- 1 terrain d'entraînement en herbe dit « n°5 » éclairé
- 1 terrain de beach volley
- 1 piste d'athlétisme de 400 m en synthétique
- 1 rivière pour le 3 000 m steeple
- 1 sautoir perche et hauteur
- 1 sautoir longueur
- 1 cage à lancer disque et javelot
- 12 courts de tennis dont 2 couverts
- 1 maison du tennis
- 1 local dédié au football et au rugby
- des terrains en accès libre (basket, volley et mur de tennis)
- ... et donc 1 terrain de football en gazon synthétique de 105 x 68 m, homologable niveau 4, éclairé pour les entraînements et éclairage Niveau E4 en 2011.

Les utilisateurs du stade sont principalement les clubs de football, de rugby, de tennis et d'athlétisme, mais aussi tous les autres clubs de l'OMS (20 clubs, 35 disciplines et 3000 licenciés), les 6 groupes scolaires de Chenôve, les 2 collèges et le lycée professionnel, sans oublier le club de football des Municipaux de Chenôve. ■



Association « Un Livre une Vie », pour que certaines pages se tournent...

« Un Livre une Vie », c'est avant tout une belle aventure commencée il y a 12 ans par **Assia Yacine** et qui prend sa source dans l'histoire de cette ancienne professeur de biologie en Algérie. L'arrivée du terrorisme signe son départ en 1993. Arrachement douloureux à la terre natale... En France, lorsqu'on demande à cette femme de cœur et de convictions ce que l'on peut faire pour son pays, celle-ci s'écrie immédiatement : « **envoyer des livres !** ». Tout est dit... C'est ainsi que naît l'association avec pour fer de lance l'accès à la culture, l'éducation et la connaissance, grâce à la création de bibliothèques publiques en Algérie.

Une belle entreprise qui n'aurait pu exister et perdurer sans l'aide de nombreuses personnes : les **bénévoles** (17 à ce jour), présents depuis le début et profondément investis, les **équipes de l'autre côté de la Méditerranée** avec lesquelles Assia travaillent en étroite collaboration. Enfin et surtout la **Mairie de Chenôve** qui apporte un soutien essentiel et indéfectible à l'association grâce à des subventions régulières. Assia explique ainsi que « *la Ville de Chenôve a reçu en 2009, deux stagiaires algériens afin de les former à la gestion de bibliothèques algériennes. Dès le départ, la Mairie a concrètement soutenu notre projet en mettant à notre disposition des locaux adaptés à l'ampleur de la tâche.* » Et de la place, il en faut pour collecter des centaines de livres, les sélectionner, inventorier, recouvrir, renforcer, parfois réparer, coter, mettre en carton,....

A ce jour, **plus de 23 000 livres**, français pour la plupart et anglais également, garnissent les bibliothèques de Tizirt, Laghouat et depuis quelques années Iflissen, Mizrana, Sougueur, ... petites villes et villages alentours. Les locaux prennent vie, se modernisent, la fréquentation est croissante... L'action d' « Un Livre, une Vie » ne cesse de s'étendre et le sourire d'Assia aussi !

« **Le salut est dans la culture !** »

Une autre des missions d' « Un Livre une Vie » est de lever les préjugés, cultiver la paix et la solidarité entre les peuples. Pour cela, l'association organise de nombreuses actions culturelles en collaboration avec des artistes concernés parmi lesquels on citera **Zohra Aït-Abbas** qui, dans sa pièce, « *Comment je suis*



arrivée là ! », dresse avec tendresse le portrait de ces femmes, parmi elles sa mère, qui n'avaient que 20 ans lorsqu'elles ont débarqué en France dans les années 50. **Souad Belhaddad**, écrivaine et journaliste dont le spectacle, « *Fatchima a quelque chose à vous djire* », écorche avec humour et finesse les préjugés des uns et des autres. **Mustapha Benfodil**, enfin, écrivain journaliste-reporter algérien bien connu sur Chenôve où il dirigea pendant deux mois un atelier d'écriture, dressant le portrait de Cheneveliers croisés au hasard de pérégrinations (<http://benfodilchenove.blogspot.com/>).

L'occasion à chaque fois de très belles rencontres entre des artistes aux profils et aux regards différents et le public très hétéroclite de Chenôve, parce que selon Assia : « **éduquer c'est aussi apprendre à vivre ensemble dans un monde qui se caractérise par la diversité et le pluralisme** ».■

Un Livre une Vie - 22 boulevard Bazin - 21300 Chenôve
Tél : 03 80 52 30 67
Mail : unlivreunevie@yahoo.fr
Blog : <http://unlivreunevie.over.blog.com>

Adie Conseil

L'Adie installe le micro-crédit à Chenôve pour toujours mieux servir l'insertion professionnelle

Lundi 13 septembre dernier, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) inaugurait son nouvel espace désormais conseil installé rue Herriot à Chenôve, en présence de Maria Nowak, Présidente de l'Adie, de Jean Esmonin, Maire de Chenôve, de François Patriat, Président du Conseil régional de Bourgogne, de Bernard Jeannin, Directeur Général de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté et de créateurs financés par un micro-crédit.

Jean Esmonin a tenu à remercier Maria Nowak, Présidente fondatrice de l'Adie il ya 20 ans, d'avoir fait le choix de Chenôve pour installer son antenne régionale en Côte d'Or. Il a également exprimé sa satisfaction d'accueillir à Chenôve, où la solidarité et la lutte contre les exclusions sont des exigences du quotidien, les permanents et les bénévoles de l'Adie Bourgogne tout en louant leur travail dans un domaine fondamental : **l'insertion professionnelle**, celle là même qui permet **d'accéder à une reconnaissance sociale et donc humaine**.

Grâce à son action et à son expérience, l'Adie démontre que le micro-crédit peut constituer **une judicieuse alternative pour tenter d'apporter des solutions adaptées au chômage et à la précarité**, plus encore sur les zones dites défavorisées où les populations sont particulièrement fragilisées.

Loin de toute idée d'assistantat, l'Adie offre aux micro-entrepreneurs **un cadre contractuel solide**, presque providentiel, pour lancer et concrétiser le projet qui leur tient à cœur, en leur attribuant un financement que les organismes bancaires ne peuvent leur accorder.

Puis, en leur assurant **un accompagnement personnalisé** sur 2 années, elle leur fournit également, et c'est tout aussi important, **les conditions pour parvenir à inscrire ce projet dans le temps**, en le développant et en le pérennisant, c'est bien l'objectif, mais aussi la vraie difficulté.

Désormais dotée de **locaux spacieux (180 m² en rez-de-chaussée)**, **fonctionnels et particulièrement agréables**, avec du mobilier moderne et des couleurs chaleureuses, l'équipe de l'Adie Bourgogne bénéficie d'excellentes conditions de travail et d'accueil pour **encore mieux recevoir, soutenir et accompagner les créateurs sur le chemin d'une durable insertion ou réinsertion professionnelle**. ■

Quelques chiffres

L'Adie est présente en Bourgogne depuis 2002. Elle est implantée sur les quatre départements de la région avec des locaux sur Chenôve, Sens, Auxerre, Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Le Creusot et Nevers. Au 1^{er} janvier 2010, l'Adie Bourgogne avait accordé plus de 1 000 micro-crédits. Pour 2009, ce sont près de 190 micro-crédits qui ont été décaissés et qui ont ainsi contribué à la création de 172 nouvelles entreprises.



Inauguration de l'espace « Pierre KALDOR » du Secours Populaire Français : la solidarité à l'honneur

Mercredi 2 juin dernier, un peu plus d'un mois après une première visite inaugurale de la toute nouvelle structure du Mail, Jean Esmonin, Maire de Chenôve et Julien Lauprêtre, Président National du Secours Populaire Français, en présence notamment de Pierre Albert, Secrétaire Général du Comité de Chenôve du Secours Populaire, de David Lebugle, Secrétaire Général de la Fédération de Côte d'Or du Secours Populaire et de nombreux bénévoles de l'association, ont baptisé officiellement les 190 m² mis à disposition de cette emblématique organisation caritative par la Municipalité.



Désormais, ces locaux porteront le nom d'un des plus fidèles serveurs de cette noble institution, en la personne de Pierre Kaldor, fondateur du Secours Populaire Français, un homme reconnu pour ses engagements anti nazi et anti colonialiste, ardent défenseur de la cause sociale et militant acharné de la condition humaine. Décédé à l'âge de 97 ans, le 5 mars 2010, la mémoire de son action résolue au service des autres restera à jamais gravée dans la pierre, comme en atteste cette plaque « Espace Solidarité Pierre Kaldor » dévoilée lors de l'inauguration.

« Cet évènement est tout aussi symbolique qu'important pour Chenôve, où la lutte contre les exclusions et les discriminations en tout genre figure au rang de préoccupation quotidienne pour les élus, les services municipaux et nos partenaires socio-économiques. C'est à ce prix, grâce à l'engagement de chacun, que nous serons véritablement en mesure de créer les conditions d'une communauté de vie où les valeurs républicaines d'égalité, de fraternité, de solidarité et de vivre ensemble irriguent chaque centimètre carré du territoire communal », soulignera Jean Esmonin.

Aider, secourir, reconforter, ... autant de verbes qui recouvrent une signification extrêmement forte en ces temps si difficiles... Dans un tel contexte, comment ne pas rendre un hommage appuyé à toutes ces associations et à tous leurs bénévoles qui donnent tant de temps et dépensent tant d'énergie pour le bien d'autrui. « A cet égard, je tiens à saluer toute l'équipe pilotée par Pierre Albert qui effectue un travail remarquable au plus près de celles et ceux qui sont dans la souffrance matérielle et morale. » appuiera le Maire de Chenôve.

De son côté, Pierre Albert n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction. « Ce nouvel espace fonctionnel et agréable mis à disposition par la Municipalité permettra un accueil encore plus convivial et personnalisé pour ceux qui se tournent vers nous quand ils sont en difficulté. Il va nous permettre d'être toujours plus efficaces et d'élargir notre action en allant au devant de nouvelles familles qui elles aussi ont besoin d'écoute et d'actions sociales ».

« Je voudrais à mon tour dire toute la reconnaissance de la Direction nationale du Secours Populaire au Conseil municipal pour ce beau cadeau qu'il nous offre. Ce point d'appui est très important pour notre association. Il participe à cette grande chaîne de solidarité pour faire reculer, par des actes, la pauvreté et l'exclusion. Un grand merci Monsieur le Maire ! » concluera le Président National du Secours Populaire Français. ■



Agir ensemble pour vaincre la mucoviscidose

Samedi 29 mai dernier, l'association Agir et Vivre Ensemble à Chenôve (AVEC), en partenariat avec la Ville de Chenôve, le Conseil général de Côte d'Or, le C.H.U. de Dijon et l'association Grégory Lemarchal, a organisé une manifestation consacrée à la lutte contre la mucoviscidose. A cette occasion, l'association AVEC a remis un chèque de 3 000 € à Laurence Lemarchal, co présidente de l'association « Grégory Lemarchal », qui avait fait spécialement le déplacement à Chenôve pour cette grande première en Bourgogne.

que cette journée à Chenôve s'est inscrite, en présence d'une nombreuse assistance et des bénévoles de l'association Grégory Lemarchal. « C'est un grand moment pour notre association et pour la Ville de Chenôve que de rendre hommage à Grégory Lemarchal dont la disparition a laissé un grand vide » a expliqué Frédéric Roussel, Président de AVEC, ajoutant qu'« accueillir sa maman est un honneur pour nous, d'autant que c'était son 1^{er} déplacement en Bourgogne ».

Une journée riche d'enseignements et d'émotions

Le Professeur Huet, chef du service pédiatrie au CHU de Dijon, responsable du Centre de Recherche sur la mucoviscidose et Doyen de la Faculté de médecine de Dijon, a animé une conférence passionnante et instructive sur la mucoviscidose, agrémentée de nombreux témoignages à la fois plein d'enseignements et particulièrement poignants : deux patients ont notamment évoqué toutes les difficultés de leur quotidien, comme

Le 30 avril 2007, à seulement 23 ans, Grégory Lemarchal, vainqueur de la Star Academy 4, décédait des suites de la mucoviscidose. L'annonce de sa disparition avait alors été ressentie bien au-delà des fidèles de l'émission.

Comme dans tant d'autres endroits de France, Chenôve, à l'initiative de l'association AVEC, a décidé d'apporter son soutien actif au combat mené par les parents du jeune chanteur, Laurence et Pierre, au sein de l'association Grégory Lemarchal qui se mobilise fortement pour sensibiliser le grand public et pour mobiliser les moyens nécessaires afin de lutter le plus efficacement possible contre cette terrible maladie.

C'est donc sous le double signe de la solidarité et de l'information, sans oublier une indispensable part de convivialité,

cela a été confirmé par une infirmière, ainsi que par Laurence Lemarchal qui a tenu à insister fortement sur l'importance du don d'organe, la transplantation pulmonaire constituant la seule possibilité actuelle pour les malades de gagner de précieuses années de vie.

Des instants de partage et de convivialité

La manifestation a ensuite pris un ton plus festif, plus léger, où les participants ont pu échanger et partager autour d'un buffet, au son du saxo de Jazzy musette et du folklore polonais du groupe Wisla Krakowiak. Un beau moment de communion, idéal pour aller à la rencontre de Laurence Lemarchal, dont chacun a pu apprécier la disponibilité et la simplicité, sans oublier de passer au stand de l'association Grégory Lemarchal qui proposait de la documentation et de nombreux objets à l'effigie de l'artiste.

De la chaleur humaine, un don et de l'espoir...

C'est en fin d'après-midi que Frédéric Roussel, accompagné de Jean Esmonin et du Professeur Huet, a remis à Laurence Lemarchal un chèque d'un montant de 3000 €, une jolie somme récoltée lors de lotos organisés par l'association AVEC qui apporte la preuve, si besoin, de la grande générosité des Cheneveliers et de leur capacité à se mobiliser pour les belles causes.

Un élan de solidarité qu'il convient de saluer à sa juste valeur et qui va permettre à l'association Grégory Lemarchal de poursuivre son œuvre au plus près de celles et ceux qui souffrent de la mucoviscidose... et pour que vive le souvenir de Grégory... ■



Le marché Bazin fait vivre l'esprit de quartier



Il est certes moins connu que celui du dimanche qui s'étend place Coluche et sur le Centre commercial Saint-Exupéry. Pour autant, le marché qui se tient chaque mercredi matin place Bazin attire depuis plusieurs dizaines d'années une clientèle de fidèles, offrant aux habitants de Chenôve un véritable service de proximité où convivialité rime avec qualité.



« Le marché Bazin ? J'y viens comme client depuis que j'ai 18 ans ! » Jean-Pierre Dautrey est, depuis cette époque, passé de l'autre côté de l'étal. Maraîcher, il vient avec son épouse proposer chaque mercredi les fruits et les légumes de saison. « Ce que j'aime ici, c'est le calme qui permet vraiment de discuter avec les clients », raconte-t-il. Le commerçant y retrouve une clientèle de quartier, d'habitues, fidèles à cet incontournable rendez-vous hebdomadaire. Les gens se connaissent et en profitent pour échanger les dernières nouvelles.

Valentine a 90 ans et elle ne manque jamais ce rendez-vous. Elle vient chercher ici ses fruits, ses légumes et son jambon. « Je rencontre beaucoup de monde et je suis contente de retrouver tous les mercredis l'Adjointe au Maire, Ginette Mourey ». Comme Valentine, ce sont beaucoup de personnes âgées, qui fréquentent les lieux. Mais, depuis cinq ans, Danièle le constate, le marché s'est réduit pour se centrer sur quelques étalages, 5 ou 6 en règle générale. « Ce qui manque vraiment, souligne-t-elle, c'est un boulanger ou, au moins, un dépôt de pain. » Danièle se dit en revanche ravie du boucher. « Sa viande est bonne, très fraîche, et beaucoup moins chère qu'ailleurs », dit-elle.

Dans le camion, Bernard Fournier s'active avec deux de ses employés. Il vient chaque semaine depuis Saint-Jean-de-Losne, où il exploite avec son frère une boucherie, sédentaire. Le mercredi, à Chenôve, il sert jusqu'à 150 clients en une matinée, dont certains viennent exprès d'autres communes de l'agglomération. Il reste un des rares à travailler « à l'ancienne ». « Nous faisons l'embouche, c'est-à-dire que nous choisissons nos bêtes pour les engraisser, avant de les abattre », explique-t-il. Son cheptel se compose de bovins, uniquement. Pour le reste, il se fournit chez des producteurs régionaux, choisissant ses agneaux ou ses porcs sur pied, avant l'abattage.

Mais le marché, c'est aussi Anne Conrad, qui tient une friperie dont les bénéfices sont reversés à la Fondation Marguerite de Roumanie. Cette infirmière de métier est intarissable dès lors qu'il s'agit de parler de ce pays, où elle se rend régulièrement. Interrogez-la donc, à l'occasion : elle fourmille d'anecdotes sur la princesse qui a donné son nom à la fondation.

Bref, le marché Bazin, c'est un peu tout cela à la fois, concentré sur un espace qui offre d'appréciables moments de convivialité. ■

Chenôve en route pour la télé tout numérique



Le 16 novembre, la Bourgogne va passer à la télé tout numérique, ce qui veut dire : plus de chaînes, une meilleure qualité d'image et de son... Encore faut-il s'y préparer ! Place à l'information.



« Tous au numérique » a mis en place de nombreux outils d'information.

L'Info mobile passera ainsi à Chenôve **mardi 9 novembre** prochain.

Un véhicule d'information sera installé :

- sur l'Esplanade de Limburgerhof de 9h à 12h
- place du 19 Mars 1962 (vers la place Coluche) de 14h à 17h

Vous pourrez y bénéficier de démonstrations de branchements, de réglages et de toute l'information sur le passage et les aides existantes.

Des guides « tous au numérique » seront répartis dans les différents quartiers afin de répondre à vos questions et vous orienter du mieux possible.

Le site internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel - 0 970 818 818* - ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h complètent le dispositif pour tout savoir sur le passage à la télé tout numérique (les modalités, le calendrier, ainsi que les éventuelles aides financières et techniques).



Qui est concerné ?

Le passage à la télé tout numérique concerne les foyers qui reçoivent les six principales chaînes nationales, et seulement ces chaînes, par une antenne râteau ou une antenne intérieure.

Pour continuer à recevoir la télé et bénéficier des avantages de la télé tout numérique, ces foyers doivent équiper leur poste de TV d'un adaptateur TNT ou acquérir une TV TNT intégrée. Ils peuvent aussi choisir un autre mode de réception de la télévision numérique : le câble, le satellite, l'ADSL, la fibre optique.

Les foyers qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT par une antenne râteau, une parabole, une box ADSL ou la fibre optique, ou encore par le câble ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.

Que va-t-il se passer ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront jusqu'au 16 novembre prochain. A cette date, le signal analogique sera arrêté.

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps. ■

* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h

OCTOBRE

La Semaine Bleue
Du 14 octobre au 4 novembre
« Être ensemble au fil des âges »
Renseignement et inscription
à la Maison des Aînés



14
14>4



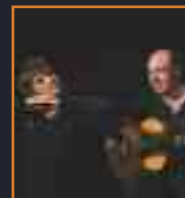
Rencontres du civisme et de la citoyenneté
Jeudi 14 octobre à partir de 16h30
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
Entrée gratuite et ouverte à tous



Les journées de la mémoire
Vendredi 22 et samedi 23 octobre
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

21
22-23

« La rose de Dublin »
conte et musique pour adultes
Jeudi 21 octobre à 18h45
Espace Culturel François Mitterrand
Renseignement au service des
Affaires Culturelles - 03 80 51 55 70



NOVEMBRE

Démolition de l'immeuble Rude
Mercredi 3 novembre à 11h

3

11^{ème} édition du Mois du Film documentaire
« Humaines aventures »
Du 9 au 30 novembre
Espace Culturel François Mitterrand
Programmation complète disponible dans les lieux publics habituels



8

Conseil municipal
Lundi 8 novembre à 19h
Salle du Conseil municipal
Séance ouverte à tous

9>30



Cérémonie Commémorative de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale
Mercredi 11 novembre à 11h15
Au Monument aux Morts

11

La Semaine des Droits de l'enfant

Du 15 au 20 novembre
« Les 5 sens en éveil pour construire nos droits »
Programmation complète disponible dans les lieux publics habituels



15>20

20-21

Concert de Ste-Cécile
« A la découverte de l'orchestre »
Samedi 20 à 20h30 et
dimanche 21 novembre à 15h
Au complexe Louis Curel



DÉCEMBRE

4h de nage
Vendredi 3 décembre
Au Centre Nautique municipal



3

Marché de Noël
A l'Hôtel des Sociétés
Renseignements au service des Affaires Culturelles
03 80 51 55 70



7&11

Conte de Noël d'Olivier BERANGER
A l'Escale Charcot
Renseignements au service des Affaires Culturelles - 03 80 51 55 70

16



Joute littéraire
« Le polar »
Jeudi 16 décembre à 19h30
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

des groupes politiques du Conseil municipal

En application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Les articles signés n'engagent que leur auteur et aucunement la rédaction.

Face aux funestes conséquences de la crise financière, mobilisons nous !

En octobre 2008, la crise du système boursier éclatait, menaçant d'entraîner dans sa chute l'économie du monde entier.

De plans de sauvetage en plans de sauvetage, des milliards ont été engloutis dans les banques, sans aucune contrepartie...

Nos dirigeants nationaux et internationaux, qui semblaient alors redécouvrir la vraie signification du mot **capitalisme** pour désigner ce phénomène, n'avaient pas de mots assez durs pour dénoncer l'irresponsabilité des secteurs bancaires et financiers, annonçant « pour demain », de fortes mesures de régulation du système pour tempérer la colère des peuples.

Deux ans plus tard, qu'en est-il ?...

Toujours pas de taxe sur les flux financiers, toujours pas de justice fiscale...

En France, la solvabilité de notre système de retraites par répartition est menacée par une réforme rejetée en son principe par une grande majorité des Français, conscients qu'il s'agit de donner en pâture ce bien collectif aux appétits spéculatifs, au préjudice de la solidarité et donc des plus fragiles...

Deux ans plus tard, le gouvernement présente aujourd'hui la note de son impuissance aux Français, à l'exception bien sûr des privilégiés du bouclier fiscal, mesure symbole de Nicolas SARKOZY et de l'UMP en 2007...

Face à ce constat calamiteux, **Chenôve a fait le choix de ne pas participer à la conspiration du silence !**

Le 25 septembre 2010, nos élus ont pris la responsabilité d'informer concrètement les Chenevelières et les Cheneveliers de la gravité de la situation et

notamment du report des effets de la crise sur les seuls ménages et sur les collectivités locales.

Car, la réforme annoncée des collectivités locales dissimule une triste réalité :

- Fin de la taxe professionnelle prélevée sur les entreprises : moins 6 milliards d'euros de recettes pour le budget communal

- Désengagement de l'Etat au niveau du logement social : ponction de 340 millions d'euros sur les organismes HLM par le biais d'un prélèvement de 2,5 % des loyers perçus sur les logements de plus de 15 ans, soit une baisse de 75 % du financement d'Etat. En Bourgogne cela signifie 10 millions d'euros de perte et une suppression de 1500 emplois dans le BTP, à l'heure où la France a déjà perdu 750 000 emplois industriels depuis 2002, dont 50 0000 cette année.

- Fin des subventionnements croisés entre régions, départements et villes, ces dernières voyant ainsi baisser fortement leur capacité d'investissement,

- Remise en cause des crédits alloués à la Politique de la Ville,...

L'heure d'une large mobilisation pour une autre politique a donc sonné !

A Chenôve, malgré les turbulences, nous entendons maintenir le cap de la défense d'une politique juste privilégiant, à notre mesure, le principe d'égalité réelle des droits économiques et sociaux !

En ce temps de fracture historique, soyez assurés que vous pouvez compter sur notre détermination.

Patrick AUDARD

Président du groupe des élus socialistes et républicains de progrès.

Un bien petit Président

M. SARKOZY vient, d'étaler un voile haineux et qui le déshonore, dans le but d'éluder ses échecs sur les fronts économique, social, et de l'insécurité.

Le Président qui a le plus œuvré en faveur des riches vient, cyniquement, par pur intérêt électoral, d'activer les mécanismes du racisme et de rupture du lien social. Il est grave de dire que la nation est composée de deux classes de Français, dont l'une serait une victime immaculée, supposée de souche, et l'autre la source de tous les maux, du seul fait de son origine étrangère.

La République nous protège de ses velléités, mais une frange de la population, au cuir épais et à la culture de l'ignorance, comme l'auteur des sinistres sorties, se sentira encouragée dans ses tendances xénophobes. Cela confine à l'incitation à la haine raciale.

Le comble, c'est qu'un des relais de la haine Présidentielle n'est autre que Brice Hortefeux, condamné, le 4 juin, pour injure à caractère racial.

Un autre motif des propos qui scandalisent tout ce que la planète compte de démocrates, c'est de reporter encore la faute et les futures responsabilités sur

les communes. M. SARKOZY n'est même plus en mesure d'assurer son devoir régalié de protection de la population.

Nous attendons avec délice la position que prendra notre opposition, si promptement à contester, il y a peu, les tendances extrémistes de l'UMP.

Une opposition qui n'est par ailleurs pas à une approximation près, s'abstenant de voter le compte administratif de la ville pour 2009, au motif qu'elle trouvait que le terme "sincère", qu'on lui demandait d'apprécier, n'appartenait pas, à la terminologie comptable. La réponse vient de son camp, par la voie du célèbre M. JOYANDET, puisque la chambre régionale des comptes signal dans son rapport que : "l'ensemble des documents relatifs à la fiabilité des comptes (...) affecte la sincérité des comptes et ne permet pas un bilan exact de la situation financière de la ville (dont il est le maire)" !

Jean-Pierre RANOUX, pour le groupe d'élus Communistes et Républicains.

C'est la rentrée !!!

En cette rentrée 2010, comme nous le faisons depuis maintenant plus de deux ans, nous souhaitons que les Cheneveliers et Chenevelières soient satisfaits de vivre dans notre ville.

Mais, comme vous le savez, de nombreux dossiers importants risquent de bouleverser notre quotidien.

Tout d'abord la rentrée scolaire qui est profondément modifiée avec la fermeture du groupe scolaire Paul Bert ainsi que le redécoupage de la carte scolaire qui nous apparaît hasardeuse. Nous espérons sincèrement que les enfants, les parents d'élèves et le corps enseignant, trouveront malgré tout leurs repères dans cette nouvelle organisation. C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons voté certaines délibérations en conseil municipal pour ne pas détériorer encore plus cette rentrée !

Ensuite, il nous faudra être de plus en plus vigilant sur le projet de renouvellement urbain (ANRU) proposé par la majorité municipale.

Il pose véritablement de nombreux problèmes aux habitants et cela dans tous les quartiers de Chenôve. Ceux-ci se demandent même si le Maire et sa majorité ne les ont pas, tout simplement,oublés !!!! J'en veux pour

preuve les nombreux contacts pris cet été de Cheneveliers mécontents de cette politique de la ville. Sans concertation, sans dialogue, on impose beaucoup aux habitants qui comprennent de jour en jour que la majorité municipale est à bout de souffle et au détriment du bien-être de chacun.

Enfin, demain, 2011 sera une année d'élection locale qui concerne pleinement Chenôve, avec le renouvellement du Conseiller Général du canton Dijon IV (Chenôve/Dijon). Élection importante qui peut, par un changement, montrer à la majorité municipale que vous, Cheneveliers et Chenevelières, souhaitez donner un avenir nouveau et différent de votre canton, et à travers lui, de votre commune...

Il faut un changement radical, rapide de la politique conduite à Chenôve et nous ne manquerons pas de vous y aider dans les semaines qui viennent...

Le groupe d'opposition vous souhaite une bonne rentrée 2010.

Le groupe d'opposition « Un Nouveau souffle pour Chenôve »
M. JACOB, MME LOMBARD-FRENZEL, M. DELAET.

CHENÔVE



Saison
culturelle
2010/2011

www.ville-chenove.fr

Chenôve
en Bourgogne

Ville énergisante